

Enquête Insertion 2024 :

Après un sursaut record post-Covid, l'insertion professionnelle des diplômés des Grandes écoles résiste aux défis économiques qui s'imposent aux entreprises

La 32^e enquête insertion de la Conférence des grandes écoles ([CGE](#)) confirme la forte résilience du « modèle Grande école » et son attractivité pour les employeurs dans un contexte économique plus difficile et atone que ces dernières années post-crise sanitaire. Pour toutes les écoles membres de la CGE, les résultats du millésime 2024 de l'enquête constituent un véritable encouragement à poursuivre dans la voie de l'excellence au profit des étudiants et des entreprises appelées à les employer. Retour sur les principaux résultats.

L'insertion professionnelle se maintient à un très bon niveau, après une année record en 2023

Malgré une situation économique dégradée et défavorable aux recrutements, de cadres notamment, **l'insertion professionnelle des diplômés de la promotion 2023 se maintient à un très haut niveau, 85,8%**. Qui plus est, le recrutement des diplômés (ingénieurs, managers et diplômés d'autres spécialités, hommes autant que femmes) est demeuré rapide après l'obtention du diplôme. En effet, **près de 85% d'entre eux ont été recrutés moins de deux mois après la fin de leurs études**, et près de 67% avaient même trouvé un emploi avant l'obtention de leur diplôme.

Les diplômés se répartissent dans les entreprises de toutes tailles

Les **résultats sont toujours à l'équilibre** concernant la répartition dans les petites (32,3%), moyennes (29,9%) et grandes entreprises (31,6%) qui captent la grande majorité des diplômés.

Les secteurs d'activité privilégiés par les ingénieurs diplômés restent les sociétés de conseil (25%), les TIC Services (19,3%) et l'industrie des transports (8,5%). Les managers quant à eux s'orientent également vers les sociétés de conseil (20,6%), les TIC Services (11,8%) mais aussi vers la Banque Assurance (14,4%). Du côté des diplômés des autres spécialités, les sociétés de conseil arrivent également en tête (16,1%), les administrations d'état en deuxième position (13,8%) puis les activités financières et d'assurance (10,7%).

Le salaire moyen hors primes en hausse (à moins de 6 mois)

Chez les diplômés travaillant en France, le salaire moyen hors primes est en hausse, **39 010€ en 2024** contre 38 184€ en 2023. Les managers restent en tête avec un salaire moyen hors primes de 40 241€, les ingénieurs diplômés gagnent 38 520€ en moyenne, et les diplômés des écoles d'autres spécialités, eux, gagnent 38 029€.

Bien qu'en légère baisse, **la différence de salaire entre les femmes et les hommes persiste**. Au global, quand une femme diplômée gagne 37 835€, un homme gagne, lui, 39 804€, soit 5,2% de plus.

Une répartition géographique différenciée

L'enquête montre que la répartition des emplois en France est stable, **l'Île-de-France capte 53,3% des jeunes diplômés contre 46,7% travaillant en province**. Alors que les trois quarts des managers (72,9%) et des diplômés des écoles d'autres spécialités (78,6%) travaillent en Île-de-France, celle-ci reste néanmoins moins attractive pour les ingénieurs qui travaillent majoritairement en province (61,3%).

Mobilité internationale : l'Europe toujours privilégiée

11,4% des diplômés français et étrangers de la promotion 2023 sont en poste à l'international (même proportion qu'en 2023) et 43,1% d'entre eux dans l'Union Européenne. La Suisse conserve sa première place et attire 15,4% des diplômés, l'Allemagne prend la deuxième place avec 9,4% d'entre eux, juste devant le Luxembourg avec 9,2%. Hors Europe, c'est toujours le Royaume-Uni qui domine, privilégié par 8,3% des interrogés, suivi par le Canada (7,8%) et les Etats-Unis (4,9%).

Focus sur l'apprentissage

Pour les diplômés issus de l'apprentissage (27,9% des répondants), **la part en activité professionnelle est équivalente à celle de l'ensemble des diplômés (respectivement 70,6% contre 70,9%)**. Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 84,3%. Le salaire brut annuel moyen hors primes atteint 38 419€ pour les apprentis de la promotion 2023 travaillant en France.

Responsabilité sociétale des entreprises : des diplômés mieux préparés aux transitions

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), qu'il s'agisse d'une mission principale ou occasionnelle, est présente dans 41,7% des postes occupés par les diplômés de la promotion 2023, indicateur en hausse de 3,1 points par rapport à la précédente enquête. Par ailleurs, 68,6% des diplômés dont la mission de RSE comprend une dimension environnementale estiment que les compétences en matière de transformations environnementales qu'ils ont acquises durant leur cursus correspondent aux attentes de leur employeur.

Les principales voies d'accès à l'emploi

Les stages de fin d'études et l'apprentissage restent les meilleures voies d'accès à un premier emploi pour 37,4% des interrogés. L'utilisation des réseaux sociaux professionnels représente 15,7% de l'accès à l'emploi, contre 14,9% en 2022. A un niveau plus bas viennent ensuite les sites internet d'entreprises (7,7%), les sites internet spécialisés dans l'emploi (7,5%) et les relations personnelles (7,4%).

Enfin, **84,8% des diplômés se déclarent « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur premier emploi** et la quasi-totalité d'entre eux (91 %) estime qu'ils occupent un emploi qui correspond, d'après leur ressenti, à leur niveau de qualification.

Ressources :

Consulter l'intégralité de l'enquête Insertion 2024 en pièce jointe ou sur le site web de la CGE
[en cliquant sur ce lien](#)

Découvrir l'infographie de l'enquête Insertion 2024 en pièce jointe ou sur le site web de la CGE
[en cliquant sur ce lien](#)



« Plus d'un quart des répondants à l'enquête sont des apprentis (27,9%). L'apprentissage est aujourd'hui un dispositif essentiel pour les Grandes écoles, s'il favorise l'insertion professionnelle des étudiants et étudiantes tout au long de leur parcours académique en créant un lien unique avec les entreprises, il permet surtout d'accroître la diversité au sein de nos établissements. »

Nicolas Glady, Vice-président de la Commission Formation de la CGE & Carrières, directeur de Télécom Paris

« L'enquête insertion de la Conférence des grandes écoles est un rendez-vous annuel incontournable depuis plus de 30 ans maintenant. Si en 2023 l'enquête révélait des chiffres records dus à un rattrapage post-covid, les résultats de 2024 reviennent aux seuils d'avant la pandémie. Cette enquête vient confirmer que nos diplômés s'insèrent toujours très bien dans une grande variété d'entreprises, et rejoignent les secteurs auxquels leur formation les destine. »



Laurent Champaney, président de la Conférence des grandes écoles, directeur général d'Arts et Métiers

Cette 32^e enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés des Grandes écoles a été réalisée entre décembre 2023 et mars 2024. 199 des 203 écoles concernées par l'enquête (soit 98%) ont sollicité leurs diplômés pour un total de 103 568 questionnaires exploitables ; une large adhésion des établissements permettant d'obtenir des résultats plus fiables, chaque établissement ayant des caractéristiques qui lui sont propres.

Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données. La publication des résultats est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) et la Conférence des grandes écoles (CGE). La coordination de la collecte des données a été réalisée par Nicole Allain de l'ENSAI et Elisabeth Bouyer de la CGE.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 245 Grandes écoles en France et à l'étranger, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr

X (ex-Twitter) : @ConferenceDesGE

LinkedIn : @Conférence des grandes écoles (CGE)

YouTube : @conferencedesgrandesecoles845

CONTACT PRESSE

Agence EPOKA pour la CGE

Nicolas Crépin – ncrepin@epoka.fr – 06 52 32 10 11

Pour ne plus recevoir les actualités de la CGE, cliquer [ici](#)